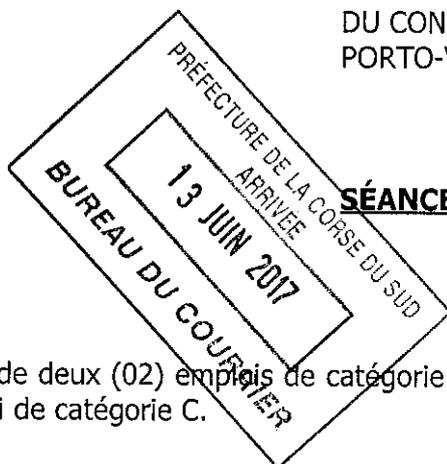




EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

**N° 17/073/P**



**SÉANCE DU 09 JUIN 2017**

**OBJET :** PERSONNEL

Suppression de deux (02) emplois de catégorie C, et création simultanée de deux (02) autres emplois de catégorie C.

L'an deux mille dix-sept, le neuf du mois de juin à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 02 juin 2017 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

**Etaient présents :** Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Jean-Michel SAULI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Sylvie CASANOVA ; Jean-Marie SANTONI ; Noëlle SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Gérard CESARI ; Didier REY ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Fabien LANDRON.

**Absents :** Patrice BORNEA ; Jacqueline BARTOLI ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Jean-Christophe ANGELINI ; Marielle DELHOM.

**Avaient donné procuration :** Patrice BORNEA à Xavière MERCURI ; Jacqueline BARTOLI à Jean-François GIRASCHI ; Vanessa GIORGI à Jean-Michel SAULI ; Pierre-Paul NICOLAÏ à Gaby BIANCARELLI ; Léa MARIANI à Florence VALLI ; Jean-Marc ANDREANI à Antoine ACQUATELLA ; Jean-Christophe ANGELINI à Fabien LANDRON ; Marielle DELHOM à Nathalie APOSTOLATOS.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Afin de mettre en adéquation les besoins des services et les emplois nécessaires à la réalisation des missions afférentes, il est proposé les suppressions et la création d'emplois ci-après par la suppression de deux (02) emplois de catégorie C, et création simultanée de deux (02) autres emplois de Catégorie C :

- Modification d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (transformation d'un poste à temps non complet vers un poste à temps complet) :

Suppression d'emploi	Délibération concernée par l'emploi supprimé	Grade concerné par l'emploi supprimé	Quotité de temps de travail	Création d'emploi	Grade concerné par l'Emploi créé	Quotité de temps de travail	Décret relatif au cadre d'emplois concerné par la création
1	Délibération n° 14/119/P du 12 décembre 2014	Adjoint Technique Territorial	31,30/35 <sup>ème</sup>	1	<b>Adjoint Technique Territorial</b>	35/35 <sup>ème</sup>	Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié

- Modification d'un poste de Responsable de Centre de Loisirs (changement de filière : de la filière médico-Sociale vers la filière Animation) :

Suppression d'emploi	Délibération concernée par l'emploi supprimé	Grade concerné par l'emploi supprimé	Quotité de temps de travail	Création d'emploi	Grade concerné par l'Emploi créé	Quotité de temps de travail	Décret relatif au cadre d'emplois concerné par la création
1	Délibération n° 15/080/P du 22 juillet 2015	Auxiliaire de puériculture territoriale Principale de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35 <sup>ème</sup>	1	<b>Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2<sup>ème</sup> classe</b>	35/35 <sup>ème</sup>	Décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 12 avril 2017,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 07 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** de supprimer (02) deux emplois de catégorie C et de créer simultanément deux (02) autres emplois de catégorie C selon les tableaux ci-dessus.

**ARTICLE 2 :** Le tableau des effectifs est modifié en ce sens.

**ARTICLE 3 :** Les crédits afférents font l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires :  
Chapitre 012 : frais de personnel.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	24
Nombre de procurations	8
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes : pour	<b>25</b>
dont procurations	6
contre	
dont procurations	
abstention	<b>7</b>
dont procurations	2
unanimité	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE MAIRE,

